Publié le 23 6 2025 5 10

ID: 067-216704502-20250610-DE_029_2025-DE

République Française Département : BAS-RHIN Arrondissement : Haquenau

COMMUNE DE SCHIRRHOFFEN

Séance du Conseil Municipal du mardi 10 juin 2025

Délibération N° DE 029 2025

NOM	BRE DE ME	EMBRES			
En exercice	Présents	Votants			
12	8	8			
Date de la convocation : 02/06/2025					
Pour	Contre	Abstention			
8	0	0			
Résultat du vote : adoptée					

Le dix juin deux mille vingt-cinq, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de conseil), sous la présidence de Madame Christine HEITZ.

<u>Présents</u>: Madame Christine HEITZ, Madame Gaby ZILLIOX, Monsieur Lionel DOLT, Madame Perrine DELVART, Madame Monique FURST, Monsieur Daniel GENTNER, Madame Huguette HAASSER, Monsieur Jacky HEINTZ

Représentés:

Absents: Monsieur Jérôme STARCK, Monsieur Steve

ZIMMER

Excusés: Monsieur Frédéric BEMMANN, Madame

Florentine SCHNEIDER

<u>Budget principal</u>: <u>décision modificative</u> (N° DE_029_2025)

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à un ajustement de crédits afin d'équilibrer les opérations d'ordre 042 (dépenses de fonctionnement) et 040 (recettes d'investissement) du budget principal.

Un écart de 200 € apparaît entre les deux sections.

Entendu les explications de Madame la Maire,

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

DECIDE d'approuver la décision modificative n° 1 du budget principal de l'exercice 2025, comme suit :

La Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Le Tribunal Administratif de Strasbourg peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025 Publié le 23/6/2025 ID: 067-216704502-20250610-DE 029 2025-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT CREDITS A REDUIRE

Sens	Section	Chapitre	Article	Nature	Montant
D	F	042	681	Dot. Amort. Et prov. Charges de fonctionnement	- 200
R	F	73	73141	Accise sur l'électricité	- 200

Monsieur Lionel DOLT Secrétaire de séance

Madame Christine HEITZ La Maire